



Attestation sur l'honneur d'absence de lien de parenté ou d'alliance

(Articles 515-1 et 515-2 du code civil)

Cerfa n°15725*01

Chaque futur partenaire doit joindre à la déclaration de PACS une attestation sur l'honneur de non lien de parenté ou d'alliance.

Vous voudrez bien cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, dater et signer cette attestation.

Identité du premier partenaire

Madame Monsieur

Votre nom de famille :

Vos prénoms :

Votre date et lieu de naissance : à

Votre nationalité :

Votre profession :

Votre adresse :

Cp / ville :

Pays :

Identité du second partenaire

Madame Monsieur

Votre nom de famille :

Vos prénoms :

Votre date et lieu de naissance : à

Votre nationalité :

Votre profession :

Votre adresse :

Cp / ville :

Pays :

Les futurs partenaires ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés, ni avoir entre eux de liens familiaux directs :

- entre ascendant et descendant en ligne directe (entre un père et son enfant, entre une mère et son enfant, entre un grand-parent et son petit-enfant...),
- entre frères, entre sœurs, et entre frère et sœur,
- entre demi-frères, entre demi-sœurs, et entre demi-frère et demi-sœur,
- entre un oncle et sa nièce ou son neveu, entre une tante et son neveu ou sa nièce,
- entre alliés en ligne directe (entre une belle-mère et son beau-fils ou son gendre ou sa belle-fille, entre un beau-père et son beau-fils ou sa belle-fille ou son gendre...).

Nous soussignons (Prénom et Nom)

Attestons sur l'honneur qu'il n'existe pas avec mon futur partenaire un lien de parenté ou d'alliance qui constituerait un empêchement pour conclure un pacte civil de solidarité (PACS).

Fait à: _____ Le | | | | | | | | | |

Signature du premier partenaire

Signature du second partenaire

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.